



**FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ
PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN**

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN

Numéro du produit Y0013

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Résine.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

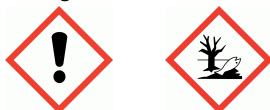
Dangers environnementaux Aquatic Chronic 2 - H411

Santé humaine

Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Attention

PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN

| | |
|-----------------------------|--|
| Mentions de danger | H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Conseils de prudence | P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette). P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale. |
| Contient | PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE |
| Autres dangers | |
| | Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB. |

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

| | |
|---|---------------|
| PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE | 30-60% |
| Numéro CAS: 25068-38-6 | |
| Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411 | |
| FIBROUS GLASS | 10-30% |
| Numéro CAS: 65997-17-3 | |
| Classification Carc. 1B - H350 | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

| | |
|--------------|---|
| Orale | Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation Éviter le contact avec la peau et les yeux. |
|--------------|---|

PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN

| | |
|-------------------------|---|
| Inhalation | Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent. |
| Ingestion | Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Consulter un médecin. |
| Contact cutané | Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé. |
| Contact oculaire | Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé. |

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Gaz ou vapeurs irritants.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou un autre absorbant inerte. Transférer aux futs en acier couverts pour élimination de déchets. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous pression. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps

En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-------------------------------------|
| Apparence | Liquide visqueux. |
| Couleur | Blanc/ blanc cassé. |
| Odeur | Aromatique. |
| pH | pH (solution concentrée): 7 @ 25 °C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 277°C @ |
| Point d'éclair | >171°C |
| Tension de vapeur | <0.03 mmHg @ °C |
| Densité relative | 1.75 @ 20 °C |
| Solubilité(s) | Légèrement soluble dans l'eau. |
| Température d'auto-inflammabilité | >300°C |
| Autres renseignements | Pas disponible. |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|-------------------------------------|--|
| Réactivité | Agents comburants forts. Acides. Amines. |
| Stabilité chimique | Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. |
| Risques de réactions dangereuses | Pas disponible. |
| Conditions à éviter | Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées. |
| Matières incompatibles | Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts. Acides forts. Amines. |
| Produits de décomposition dangereux | Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines. |

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN

| | |
|--|---|
| Contact cutané | Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le contact prolongé peut provoquer de la rougeur, de l'irritation et une peau sèche. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. |
| Contact oculaire | Irritant pour les yeux. |
| Risques aigus et chroniques pour la santé | Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. |
| Voie d'exposition | Inhalation Ingestion. |

12. Données écologiques

| | |
|--|---|
| Écotoxicité | Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit contient une substance qui est toxique pour les animaux aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique. |
| Toxicité | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| <u>Persistance et dégradation</u> | |
| Persistance et dégradation | Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit. |
| <u>Potentiel de bioaccumulation</u> | |
| Potentiel de bioaccumulation | Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation. |
| <u>Mobilité dans le sol</u> | |
| Mobilité | Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre. |
| <u>Autres effets nocifs</u> | |
| Autres effets néfastes | Pas disponible. |

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--------------------------------|--|
| Renseignements généraux | La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. |
| Méthodes d'élimination | Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets. |
| Catégorie de déchets | 08 04 99 |

14. Informations relatives au transport

| | |
|--|---|
| Général | Aucune autre information connue. |
| <u>Numéro ONU</u> | |
| Numéro ONU (TMD) | 3082 |
| Numéro ONU (IMDG) | 3082 |
| Numéro ONU (ICAO) | 3082 |
| Numéro ONU (DOT) | 3082 |
| <u>Désignation officielle de transport de l'ONU</u> | |
| Désignation officielle de transport (TMD) | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)) |

PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN

| | |
|---|---|
| Désignation officielle de transport (IMDG) | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)) |
| Désignation officielle de transport (ICAO) | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)) |
| Désignation officielle de transport (DOT) | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)) |

Classe (s) de danger relatives au transport

| | |
|---------------------------|---|
| Classe du TMD | 9 |
| Étiquette du TMD | 9 |
| Classe de l'IMDG | 9 |
| Classe/division de l'ICAO | 9 |

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

| | |
|------------------------------|-----|
| Groupe d'emballage du TMD | III |
| Groupe d'emballage de l'IMDG | III |
| Groupe d'emballage de l'ICAO | III |
| Groupe d'emballage du DOT | III |

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-F

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

| | |
|--------------------------|------------|
| Date de la révision | 2018-04-06 |
| Révision | 10 |
| Date d'entrée en vigueur | 2018-02-13 |

PHILLYMASTIC TG-7B PASTE RESIN

Mentions de danger intégrales H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H350 Peut provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.